Section DISI Ile de France

Mél. : *solidairesfinancespubliques.disi.ile-de-france@dgfip.finances.gouv.fr*

Vous êtes cordialement invité(e)s à notre

Assemblée générale annuelle

lundi 09 mars 2020 à 9h15

qui aura lieu

au Bureau National, Salle du Conseil

80 rue de Montreuil
75011 PARIS (métro Nation)

avec la participation de Christophe CÉRON
du Bureau National de Solidaires Finances Publiques

et d'Isabelle WENGER-ARTZ
Conseillère Régionale

Les membres du bureau comptent sur ta présence pour débattre de l'activité syndicale, de nos revendications, de l'avenir de la fonction publique et de nos missions…

Programme du jour :

- ➔ 9h15 Accueil
- ➔ 9h45 Déroulement de l'AG :
  - ✔ Rapports : Activité locale de la section, trésorerie locale et commissaire aux comptes, instances (CTL, CHSCT, CAPL)
  - ✔ VOTE sur la trésorerie locale et les activités locales
  - ✔ Actualité nationale
  - ✔ Congrès 2020, présentation et vote (ne pas oublier le JAC, supplément 1123 du 4/2/2020)
    - *des modifications statutaires*
    - *des résolutions de congrès*
    - *du rapport et projet d'orientation*
  - ✔ choix du délégué au Congrès
  - ✔ questions diverses

Et enfin, conformément à nos statuts, l'AG procédera à l'élection du bureau de section.

Si tu souhaites participer à la vie de la section, tu seras le(a) bienvenu(e).
Tout adhérent à jour de sa cotisation peut être candidat, toute nouvelle candidature est la bienvenue.
Ce qui est **attendu d'un membre du bureau** qui, avant tout, est un **militant** :
Participer activement aux réunions de bureau mensuelles, être un relais local de la section sur ton site, être à l'écoute des adhérents de ton site et faire remonter à ta section les problématiques ou dysfonctionnements rencontrés, etc... Et sache que ton syndicat organise des formations qui t'aideront à t'autonomiser dans ton action militante.

vers 13h00 un apéritif sera offert par la section

Pour terminer cette journée, nous vous proposons un repas

(participation 10 €, le complément est financé par la section)

Si vous désirez participer au repas,

le coupon ci-dessous est à retourner **impérativement par messagerie**

Le paiement sera effectué sur place, tout repas commandé sera dû.

Réservation obligatoire par mail avant le ***3 mars***

Comment faire ?

Aller sur « *Mon espace RH » (Accéder à SiRHius)* ⇒ Absences : saisie

⇒ Type de motif : Fonctions syndicales, mutualistes, électives ou représentatives

⇒ *Assemblée générale syndicale adhérents*.

Vous n'avez pas de justificatif à fournir, une autorisation collective d'absence est accordée par la DISI Ile de France. Chaque agent y a droit une fois par an.

Réponse obligatoire pour le 03 mars 2020.

Pour toute question : solidairesfinancespubliques.disi.ile-de-france@dgfip.finances.gouv.fr
ou votre correspondant local habituel.

Coupon-réponse-à-transmettre à

solidairesfinancespubliques.disi.ile-de-france@dgfip.finances.gouv.fr

Nom/Prénom : _____

Résidence : _____ Service : _____

(Merci de rayer les mentions inutiles)

1) participera à l'Assemblée Générale du 09/03/2020

2) participera au repas : OUI NON